



# Crimes et délits constatés par la

## **Police et Gendarmerie nationales**

dans le département

**VAL-DE-MARNE** 

entre 2008 et 2013





## Tableau AB.94.PN.a. Les faits constatés d'atteintes aux biens enregistrés par la police nationale dans le département VAL-DE-MARNE entre 2008 et 2013.

				Police na	ationale		
Index	Faits constatés par la police nationale	2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Atteintes aux biens	60 822	59 566	59 444	58 502	56 892	58 139
	Vols sans violence	42 788	42 554	42 778	42 814	41 968	44 238
	Vols liés aux véhicules à moteurs	20 015	19 051	18 129	17 767	17 048	18 011
35	Vols d'automobiles	3 258	3 113	3 133	3 451	3 228	3 400
37	Vols à la roulotte	9 484	8 741	8 443	7 649	7 351	8 278
38	Vols d'accessoires sur véhicules à moteur immatriculés	4 906	4 735	4 258	4 232	4 088	4 349
36	Vols de véhicules motorisés à 2 roues	2 352	2 457	2 293	2 429	2 372	1 976
34	Vols de véhicules de transport avec fret	15	5	2	6	9	8
	Cambriolages	6 227	6 506	6 746	6 861	7 354	8 181
27	Cambriolages de locaux d'habitations principales	4 000	4 554	4 813	4 983	5 655	6 498
28	Cambriolages de résidences secondaires	24	23	28	43	21	41
29	Cambriolages de locaux industriels, commerciaux ou financiers	1 112	947	922	862	797	749
30	Cambriolages d'autres lieux	1 091	982	983	973	881	893
	Vols simples contre particulier (hors vols liés aux véhicules à	12 521	12 891	13 602	14 197	13 972	14 086
	moteur)	12 321	12 051	13 302		13 372	
32	Vols à la tire	2 287	2 426	2 971	3 104	2 906	2 987
42	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux privés	3 207	3 647	3 553	3 484	3 361	3 260
43	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux ou lieux	7 027	6 818	7 078	7 609	7 705	7 839
	publics						
	Autres vols sans violence	4 025	4 106	4 301	3 989	3 594	3 960
31	Vols avec entrée par ruse en tous lieux	272	281	302	210	283	337
33	Vols à l'étalage	2 174	2 456	2 537	2 284	2 025	2 367
39	Vols simples sur chantier	195	173	248	261	250	211
40	Vols simples sur exploitations agricoles	3	2	1	1	0	1
41	Autres vols simples contre des établissements publics ou privés	1 381	1 194	1 213	1 233	1 036	1 044
	Vols avec violences	4 823	4 740	5 191	5 612	5 491	5 639
	Vols à main armée	456	451	292	282	202	237
15	Vols à main armée contre des établissements financiers	39	26	14	9	7	16
16	Vols à main armée contre des établissements industriels ou	286	322	189	169	135	135
17	commerciaux						
		-					4
	Vols à main armée contre des entreprises de transports de fonds	5	5	7	7	3	1
18	Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile	37	5 22	7 34	7 33	3 19	36
	Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile Autres vols à main armée	37 89	5 22 76	7 34 48	7 33 64	3 19 38	36 49
18	Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile Autres vols à main armée Vols avec armes blanches	37	5 22	7 34	7 33	3 19	36
18	Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile Autres vols à main armée Vols avec armes blanches Vols avec armes blanches contre des établissements financiers,	37 89	5 22 76	7 34 48	7 33 64	3 19 38	36 49
18 19 20	Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile Autres vols à main armée  Vols avec armes blanches  Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	37 89 <b>339</b> 47	5 22 76 <b>326</b> 30	7 34 48 <b>421</b> 43	7 33 64 <b>355</b> 39	3 19 38 <b>304</b> 39	36 49 <b>271</b> 48
18 19 20 21	Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile Autres vols à main armée  Vols avec armes blanches  Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels  Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile	37 89 <b>339</b> 47 11	5 22 76 <b>326</b> 30 11	7 34 48 <b>421</b> 43 28	7 33 64 <b>355</b> 39 19	3 19 38 <b>304</b> 39	36 49 <b>271</b> 48 19
18 19 20	Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile Autres vols à main armée  Vols avec armes blanches  Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels  Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile Autres vols avec armes blanches	37 89 <b>339</b> 47 11 281	5 22 76 <b>326</b> 30 11 285	7 34 48 <b>421</b> 43 28 350	7 33 64 <b>355</b> 39 19 297	3 19 38 <b>304</b> 39 18 247	36 49 <b>271</b> 48 19 204
18 19 20 21	Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile Autres vols à main armée  Vols avec armes blanches  Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels  Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile Autres vols avec armes blanches  Vols violents sans arme	37 89 <b>339</b> 47 11	5 22 76 <b>326</b> 30 11	7 34 48 <b>421</b> 43 28	7 33 64 <b>355</b> 39 19	3 19 38 <b>304</b> 39	36 49 <b>271</b>
18 19 20 21	Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile Autres vols à main armée  Vols avec armes blanches Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile Autres vols avec armes blanches  Vols violents sans arme Vols violents sans arme contre des établissements financiers,	37 89 <b>339</b> 47 11 281	5 22 76 <b>326</b> 30 11 285	7 34 48 <b>421</b> 43 28 350	7 33 64 <b>355</b> 39 19 297	3 19 38 <b>304</b> 39 18 247	36 49 <b>271</b> 48 19 204
18 19 20 21 22 23	Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile Autres vols à main armée  Vols avec armes blanches Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile Autres vols avec armes blanches  Vols violents sans arme Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	37 89 339 47 11 281 4 028 35	5 22 76 <b>326</b> 30 11 285 <b>3 963</b> 29	7 34 48 <b>421</b> 43 28 350 <b>4 478</b> 31	7 33 64 <b>355</b> 39 19 297 <b>4 975</b> 29	3 19 38 <b>304</b> 39 18 247 <b>4 985</b> 26	36 49 <b>271</b> 48 19 204 <b>5 131</b>
18 19 20 21 22 23 24	Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile Autres vols à main armée  Vols avec armes blanches Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile Autres vols avec armes blanches  Vols violents sans arme Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile	37 89 339 47 11 281 4 028	5 22 76 <b>326</b> 30 11 285 <b>3 963</b>	7 34 48 <b>421</b> 43 28 350 <b>4478</b> 31	7 33 64 <b>355</b> 39 19 297 <b>4 975</b>	3 19 38 <b>304</b> 39 18 247 <b>4 985</b>	36 49 <b>271</b> 48 19 204 <b>5 131</b> 26 38
18 19 20 21 22 23	Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile Autres vols à main armée  Vols avec armes blanches Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile Autres vols avec armes blanches  Vols violents sans arme Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre	37 89 339 47 11 281 4 028 35	5 22 76 <b>326</b> 30 11 285 <b>3 963</b> 29	7 34 48 <b>421</b> 43 28 350 <b>4 478</b> 31	7 33 64 <b>355</b> 39 19 297 <b>4 975</b> 29	3 19 38 <b>304</b> 39 18 247 <b>4 985</b> 26	36 49 <b>271</b> 48 19 204 <b>5 131</b>
18 19 20 21 22 23 24 25	Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile Autres vols à main armée  Vols avec armes blanches Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile Autres vols avec armes blanches  Vols violents sans arme Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre lieu public	37 89 339 47 11 281 4 028 35 31 1 781	5 22 76 <b>326</b> 30 11 285 <b>3 963</b> 29 27 1 852	7 34 48 421 43 28 350 4478 31 17 2 079	7 33 64 355 39 19 297 4 975 29 38 2 422	3 19 38 <b>304</b> 39 18 247 <b>4 985</b> 26 35 2 706	36 49 271 48 19 204 5 131 26 38 2 895
18 19 20 21 22 23 24	Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile Autres vols à main armée  Vols avec armes blanches Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile Autres vols avec armes blanches  Vols violents sans arme Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre lieu public Vols violents sans arme contre d'autres victimes	37 89 339 47 11 281 4 028 35 31 1 781 2 181	5 22 76 <b>326</b> 30 11 285 <b>3 963</b> 29 27 1 852 2 055	7 34 48 421 43 28 350 4478 31 17 2 079 2 351	7 33 64 355 39 19 297 4 975 29 38 2 422 2 486	3 19 38 304 39 18 247 4 985 26 35 2 706 2 218	36 49 271 48 19 204 5 131 26 38 2 895 2 172
18 19 20 21 22 23 24 25 26	Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile Autres vols à main armée  Vols avec armes blanches Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile Autres vols avec armes blanches  Vols violents sans arme Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre lieu public Vols violents sans arme contre d'autres victimes  Destructions, dégradations	37 89 339 47 11 281 4 028 35 31 1 781 2 181 13 211	5 22 76 326 30 11 285 3 963 29 27 1 852 2 055 12 272	7 34 48 421 43 28 350 4478 31 17 2 079 2 351 11 475	7 33 64 355 39 19 297 4 975 29 38 2 422 2 486 10 076	3 19 38 304 39 18 247 4 985 26 35 2 706 2 218 9 433	36 49 271 48 19 204 5 131 26 38 2 895 2 172 8 262
18 19 20 21 22 23 24 25 26	Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile Autres vols à main armée  Vols avec armes blanches Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile Autres vols avec armes blanches  Vols violents sans arme Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre lieu public Vols violents sans arme contre d'autres victimes  Destructions, dégradations Incendies volontaires de biens publics	37 89 339 47 11 281 4 028 35 31 1 781 2 181 13 211	5 22 76 326 30 11 285 3 963 29 27 1 852 2 055 12 272 82	7 34 48 421 43 28 350 4478 31 17 2 079 2 351 11 475 89	7 33 64 355 39 19 297 4 975 29 38 2 422 2 486 10 076 68	3 19 38 304 39 18 247 4 985 26 35 2 706 2 218 9 433 66	36 49 271 48 19 204 5 131 26 38 2 895 2 172 8 262 45
18 19 20 21 22 23 24 25 26	Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile Autres vols à main armée  Vols avec armes blanches Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile Autres vols avec armes blanches  Vols violents sans arme Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre lieu public Vols violents sans arme contre d'autres victimes  Destructions, dégradations  Incendies volontaires de biens publics Incendies volontaires de biens privés	37 89 339 47 11 281 4 028 35 31 1 781 2 181 118 677	5 22 76 326 30 11 285 3 963 29 27 1 852 2 055 12 272	7 34 48 421 43 28 350 4 478 31 17 2 079 2 351 11 475 89 716	7 33 64 355 39 19 297 4 975 29 38 2 422 2 486 10 076 68 718	3 19 38 304 39 18 247 4 985 26 35 2 706 2 218 9 433 66 570	36 49 271 48 19 204 5 131 26 38 2 895 2 172 8 262 45 476
18 19 20 21 22 23 24 25 26 62 63 64	Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile Autres vols à main armée  Vols avec armes blanches Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile Autres vols avec armes blanches  Vols violents sans arme Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre lieu public Vols violents sans arme contre d'autres victimes  Destructions, dégradations  Incendies volontaires de biens publics Incendies volontaires de biens privés Attentats à l'explosif contre des biens publics	37 89 339 47 11 281 4 028 35 31 1 781 2 181 118 677 0	5 22 76 326 30 11 285 3 963 29 27 1 852 2 055 12 272 82 784	7 34 48 421 43 28 350 4478 31 17 2 079 2 351 11 475 89	7 33 64 355 39 19 297 4 975 29 38 2 422 2 486 10 076 68	3 19 38 304 39 18 247 4 985 26 35 2 706 2 218 9 433 66	36 49 271 48 19 204 5 131 26 38 2 895 2 172 8 262 45
18 19 20 21 22 23 24 25 26 62 63 64 65	Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile Autres vols à main armée  Vols avec armes blanches Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile Autres vols avec armes blanches  Vols violents sans arme Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre lieu public Vols violents sans arme contre d'autres victimes  Destructions, dégradations  Incendies volontaires de biens publics Incendies volontaires de biens privés Attentats à l'explosif contre des biens publics Attentats à l'explosif contre des biens privés	37 89 339 47 11 281 4 028 35 31 1 781 2 181 118 677	5 22 76 326 30 11 285 3 963 29 27 1 852 2 055 12 272 82 784 0 0	7 34 48 421 43 28 350 4478 31 17 2 079 2 351 11 475 89 716 1 0	7 33 64 355 39 19 297 4 975 29 38 2 422 2 486 10 076 68 718 0 1	3 19 38 304 39 18 247 4 985 26 35 2 706 2 218 9 433 66 570 0	36 49 271 48 19 204 5 131 26 38 2 895 2 172 8 262 45 476 0
18 19 20 21 22 23 24 25 26 62 63 64	Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile Autres vols à main armée  Vols avec armes blanches Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile Autres vols avec armes blanches  Vols violents sans arme Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre lieu public Vols violents sans arme contre d'autres victimes  Destructions, dégradations  Incendies volontaires de biens publics Incendies volontaires de biens privés Attentats à l'explosif contre des biens publics	37 89 339 47 11 281 4 028 35 31 1 781 2 181 118 677 0 2	5 22 76 326 30 11 285 3 963 29 27 1 852 2 055 12 272 82 784 0	7 34 48 421 43 28 350 4478 31 17 2 079 2 351 11 475 89 716 1	7 33 64 355 39 19 297 4 975 29 38 2 422 2 486 10 076 68 718	3 19 38 304 39 18 247 4 985 26 35 2 706 2 218 9 433 66 570 0	36 49 271 48 19 204 5 131 26 38 2 895 2 172 8 262 45 476 0





## Tableau AB.94.PN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'atteintes aux biens enregistrés par la police nationale dans le département VAL-DE-MARNE entre 2008 et 2013.

				Police na	ationale		
Index	Faits constatés par la police nationale	2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Atteintes aux biens	-	- 2,1	- 0,2	- 1,6	- 2,8	+ 2,2
	Vols sans violence	-	- 0,5	+ 0,5	+ 0,1	- 2,0	+ 5,4
	Vols liés aux véhicules à moteurs	-	- 4,8	- 4,8	- 2,0	- 4,0	+ 5,6
35	Vols d'automobiles	_	- 4,5	+ 0,6	+ 10,2	- 6,5	+ 5,3
37	Vols à la roulotte	_	- 7,8	- 3,4	- 9,4	- 3,9	+ 12,6
38	Vols d'accessoires sur véhicules à moteur immatriculés	-	- 3,5	- 10,1	- 0,6	- 3,4	+ 6,4
36	Vols de véhicules motorisés à 2 roues	-	+ 4,5	- 6,7	+ 5,9	- 2,3	- 16,7
34	Vols de véhicules de transport avec fret	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Cambriolages		+ 4,5	+ 3,7	+ 1,7	+ 7,2	+ 11,2
27	Cambriolages de locaux d'habitations principales	-	+ 13,9	+ 5,7	+ 3,5	+ 13,5	+ 14,9
28	Cambriolages de résidences secondaires	-	- 4,2	+ 21,7	+ 53,6	- 51,2	+ 95,2
29	Cambriolages de locaux industriels, commerciaux ou financiers	-	- 14,8	- 2,6	- 6,5	- <i>7,5</i>	- 6,0
30	Cambriolages d'autres lieux	-	- 10,0	+ 0,1	- 1,0	- 9,5	+ 1,4
	Vols simples contre particulier (hors vols liés aux véhicules à	_	+ 3,0	+ 5,5	+ 4,4	- 1,6	+ 0,8
	moteur)		1 3,0	1 3,3	,	-	•
32	Vols à la tire	-	+ 6,1	+ 22,5	+ 4,5	- 6,4	+ 2,8
42	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux privés	-	+ 13,7	- 2,6	- 1,9	- 3,5	- 3,0
43	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux ou lieux	_	- 3,0	+ 3,8	+ 7,5	+ 1,3	+ 1,7
	publics		,		,		
	Autres vols sans violence	-	+ 2,0	+ 4,7	- <i>7,3</i>	- 9,9	+ 10,2
31	Vols avec entrée par ruse en tous lieux	-	+ 3,3	+ 7,5	- 30,5	+ 34,8	+ 19,1
33	Vols à l'étalage	-	+ 13,0	+ 3,3	- 10,0	- 11,3	+ 16,9
39	Vols simples sur chantier	-	- 11,3	+ 43,4	+ 5,2	- 4,2	- 15,6
40	Vols simples sur exploitations agricoles	-	ns	ns	ns	ns	ns
41	Autres vols simples contre des établissements publics ou privés	-	- 13,5	+ 1,6	+ 1,6	- 16,0	+ 0,8
	Vols avec violences	-	- 1,7	+ 9,5	+ 8,1	- 2,2	+ 2,7
	Vols à main armée	-	- 1,1	<i>- 35,3</i>	- 3,4	- 28,4	+ 17,3
15	Vols à main armée contre des établissements financiers	-	- 33,3	ns	ns	ns	ns
16	Vols à main armée contre des établissements industriels ou	_	+ 12,6	- 41,3	- 10,6	- 20,1	- 0,0
	commerciaux					, i	
17	Vols à main armée contre des entreprises de transports de fonds	-	ns	ns	ns	ns	ns
18	Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile	-	- 40,5	+ 54,5	- 2,9	ns	+ 89,5
19	Autres vols à main armée	_	- 14,6	- 36,8	+ 33,3	- 40,6	+ 28,9
	Vols avec armes blanches	-	- 3,8	+ 29,1	- 15,7	- 14,4	- 10,9
20	Vols avec armes blanches contre des établissements financiers,	_	- 36,2	+ 43,3	- 9,3	- 0,0	+ 23,1
21	commerciaux ou industriels  Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile		20	+ 154,5	20		
21	Autres vols avec armes blanches	_	ns		ns 1 F 1	ns 16.0	ns 17.4
22		_	+ 1,4	+ 22,8	- 15,1	- 16,8	- 17,4
	Vols violents sans arme	-	- 1,6	+ 13,0	+ 11,1	+ 0,2	+ 2,9
23	Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	-	- 17,1	+ 6,9	- 6,5	- 10,3	- 0,0
24	Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile		- 12,9	nc	+ 123,5	- 7,9	+ 8,6
24	Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre	_	- 12,9	ns	+ 123,3	- 7,9	
25	lieu public	-	+ 4,0	+ 12,3	+ 16,5	+ 11,7	+ 7,0
26	Vols violents sans arme contre d'autres victimes	_	- 5,8	+ 14,4	+ 5,7	- 10,8	- 2,1
	Destructions, dégradations	_	- <b>7,1</b>	- 6,5	- 12,2	- <b>6,4</b>	- 12,4
62	Incendies volontaires de biens publics	_	- 30,5	+ 8,5	- 23,6	- 2,9	- 31,8
63	Incendies volontaires de biens publics Incendies volontaires de biens privés	_	+ 15,8	- 8,7	+ 0,3	- 20,6	- 16,5
64	Attentats à l'explosif contre des biens publics	_	+ 13,0 ns	ns	ns	- 20,0 ns	ns
65	Attentats à l'explosif contre des biens privés	_	ns	ns	ns	ns	ns
	Autres destructions et dégradations de biens publics	_	- 15,1	+ 0,6	- 26,8	+ 8,7	- 13,6
00							
66 67	Autres destructions et dégradations de biens privés	_	- 4,1	- 4,3	- 6,9	+ 9,7	- 16,1





### Tableau AB.94.GN.a. Les faits constatés d'atteintes aux biens enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département VAL-DE-MARNE entre 2008 et 2013.

T	F-11		G	endarmeri	e national	e	
Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Atteintes aux biens	153	97	103	134	147	191
	Vols sans violence	142	91	101	130	144	183
	Vols liés aux véhicules à moteurs	14	5	6	6	5	6
35	Vols d'automobiles	3	1	0	0	0	0
37	Vols à la roulotte	8	2	6	5	4	4
38	Vols d'accessoires sur véhicules à moteur immatriculés	2	2	0	1	0	2
36	Vols de véhicules motorisés à 2 roues	1	0	0	0	1	0
34	Vols de véhicules de transport avec fret	0	0	0	0	0	0
	Cambriolages	8	8	0	2	4	3
27	Cambriolages de locaux d'habitations principales	2	1	0	0	2	2
28	Cambriolages de résidences secondaires	0	0	0	1	0	0
29	Cambriolages de locaux industriels, commerciaux ou financiers	6	5	0	0	2	0
30	Cambriolages d'autres lieux	0	2	0	1	0	1
	Vols simples contre particulier (hors vols liés aux véhicules à moteur)	88	53	86	110	124	166
32	Vols à la tire	6	4	1	2	1	6
42	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux privés	29	17	20	35	12	17
43	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux ou lieux	53	32	65	73	111	143
	publics						
	Autres vols sans violence	32	25	9	12	11	8
31	Vols avec entrée par ruse en tous lieux	3	1	1	1	0	0
33	Vols à l'étalage	1	2	0	0	0	0
39	Vols simples sur chantier	5	3	3	0	0	1
40	Vols simples sur exploitations agricoles	0	0	0	0	0	0
41	Autres vols simples contre des établissements publics ou privés	23	19	5	11	11	7
	Vols avec violences	0	0	0	1	0	0
	Vols à main armée	0	0	0	0	0	0
15	Vols à main armée contre des établissements financiers	0	0	0	0	0	0
16	Vols à main armée contre des établissements industriels ou commerciaux	0	0	0	0	0	0
17	Vols à main armée contre des entreprises de transports de fonds	0	0	0	0	0	0
18	Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile	0	0	0	0	0	0
19	Autres vols à main armée	0	0	0	0	0	0
	Vols avec armes blanches	0	0	0	1	0	0
20	Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	0	0	0	1	0	0
21	Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile	0	0	0	0	0	0
22	Autres vols avec armes blanches	0	0	0	0	0	0
	Vols violents sans arme	0	0	0	0	0	0
23	Vols violents sans arme contre des établissements financiers,	0	0	0	0	0	0
24	commerciaux ou industriels  Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile	0	0	0	0	0	0
25	Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou	0	0	0	0	0	0
	autre lieu public					_	
26	Vols violents sans arme contre d'autres victimes	0	0	0	0	0	0
	Destructions, dégradations	11	6	2	3	3	8
62	Incendies volontaires de biens publics	0	0	0	0	0	0
63	Incendies volontaires de biens privés	0	0	0	0	0	0
64	Attentats à l'explosif contre des biens publics	0	0	0	0	0	0
65	Attentats à l'explosif contre des biens privés	0	0	0	0	0	0
66	Autres destructions et dégradations de biens publics	0	1	0	1	0	0
67	Autres destructions et dégradations de biens privés	11	4	2	2	3	7
68	Destructions et dégradations de véhicules privés	0	1	0	0	0	1

<sup>\*</sup> Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.





## Tableau AB.94.GN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'atteintes aux biens enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département VAL-DE-MARNE entre 2008 et 2013.

			G	endarmer	ie national	e	
Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Atteintes aux biens	-	- 36,6	+ 6,2	+ 30,1	+ 9,7	+ 29,9
	Vols sans violence	-	- 35,9	+ 11,0	+ 28,7	+ 10,8	+ 27,1
	Vols liés aux véhicules à moteurs	-	ns	ns	ns	ns	ns
35	Vols d'automobiles	_	ns	ns	ns	ns	ns
37	Vols à la roulotte	-	ns	ns	ns	ns	ns
38	Vols d'accessoires sur véhicules à moteur immatriculés	-	ns	ns	ns	ns	ns
36	Vols de véhicules motorisés à 2 roues	-	ns	ns	ns	ns	ns
34	Vols de véhicules de transport avec fret	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Cambriolages	-	ns	ns	ns	ns	ns
27	Cambriolages de locaux d'habitations principales	-	ns	ns	ns	ns	ns
28	Cambriolages de résidences secondaires	-	ns	ns	ns	ns	ns
29	Cambriolages de locaux industriels, commerciaux ou financiers	-	ns	ns	ns	ns	ns
30	Cambriolages d'autres lieux	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols simples contre particulier (hors vols liés aux véhicules à moteur)	-	- 39,8	+ 62,3	+ 27,9	+ 12,7	+ 33,9
32	Vols à la tire	_	ns	ns	ns	ns	ns
42	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux	_	ns	ns	+ 75,0	ns	ns
	Autres vols simples centre des particuliers dans des lecaux en lieux				,		
43	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux ou lieux publics	-	- 39,6	+ 103,1	+ 12,3	+ 52,1	+ 28,8
	Autres vols sans violence	_	- 21,9	ns	ns	ns	ns
31	Vols avec entrée par ruse en tous lieux	_	ns	ns	ns	ns	ns
33	Vols à l'étalage	_	ns	ns	ns	ns	ns
39	Vols simples sur chantier	_	ns	ns	ns	ns	ns
40	Vols simples sur exploitations agricoles	_	ns	ns	ns	ns	ns
41	Autres vols simples contre des établissements publics ou privés	_	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols avec violences	_	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols à main armée	-	ns	ns	ns	ns	ns
15	Vols à main armée contre des établissements financiers	-	ns	ns	ns	ns	ns
16	Vols à main armée contre des établissements industriels ou	_	ns	ns	ns	ns	ns
17	commerciaux						
17 18	Vols à main armée contre des entreprises de transports de fonds	-	ns	ns	ns	ns	ns
19	Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile Autres vols à main armée	_	ns ns	ns ns	ns ns	ns ns	ns ns
19	Vols avec armes blanches	_	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols avec armes blanches contre des établissements financiers,	_	lis	115	lis	IIS	115
20	commerciaux ou industriels	-	ns	ns	ns	ns	ns
21	Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile	_	ns	ns	ns	ns	ns
22	Autres vols avec armes blanches	_	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols violents sans arme	-	ns	ns	ns	ns	ns
22	Vols violents sans arme contre des établissements financiers,						
23	commerciaux ou industriels	-	ns	ns	ns	ns	ns
24	Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile	-	ns	ns	ns	ns	ns
25	Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre lieu public	-	ns	ns	ns	ns	ns
26	Vols violents sans arme contre d'autres victimes	_	ns	ns	ns	ns	ns
	Destructions, dégradations	-	ns	ns	ns	ns	ns
62	Incendies volontaires de biens publics	-	ns	ns	ns	ns	ns
63	Incendies volontaires de biens privés	-	ns	ns	ns	ns	ns
64	Attentats à l'explosif contre des biens publics	-	ns	ns	ns	ns	ns
65	Attentats à l'explosif contre des biens privés	-	ns	ns	ns	ns	ns
66	Autres destructions et dégradations de biens publics	-	ns	ns	ns	ns	ns
67	Autres destructions et dégradations de biens privés	-	ns	ns	ns	ns	ns
68	Destructions et dégradations de véhicules privés	-	ns	ns	ns	ns	ns

<sup>\*</sup> Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.





## Tableau AV.94.PN.a. Les faits constatés d'atteintes volontaires à l'intégrité physique enregistrés par la police nationale dans le département VAL-DE-MARNE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale			Police na	ationale		
Index	raits constates par la police nationale	2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Atteintes volontaires à l'intégrité physique	13 680	13 519	14 577	14 602	14 483	13 965
	Violences physiques crapuleuses	4 826	4 745	5 196	5 617	5 495	5 641
	Vols avec violences	4 823	4 740	5 191	5 612	5 491	5 639
	Vols à main armée	456	451	292	282	202	237
	Vols avec armes blanches	339	326	421	355	304	271
	Vols violents sans arme	4 028	3 963	4 478	4 975	4 985	5 131
	Autres violences physiques crapuleuses	3	5	5	5	4	2
2	Homicides pour voler et à l'occasion de vols	0	0	0	1	1	1
4	Tentatives d'homicides pour voler et à l'occasion de vols	3	4	4	3	3	1
1	Règlements de compte entre malfaiteurs	0	0	0	0	0	0
8	Prises d'otages à l'occasion de vols	0	1	1	1	0	0
	Violences physiques non crapuleuses	6 323	6 066	6 296	6 133	6 171	5 697
7	Autres coups et blessures volontaires criminels ou correctionnels (Coups et blessures volontaires non mortels sur personnes de 15 ans et plus)	5 093	4 850	4 865	4 727	4 775	4 277
3	Homicides pour d'autres motifs	11	17	21	11	17	10
5	Tentatives homicides pour d'autres motifs	42	38	33	56	75	61
51	Homicides commis contre enfants de moins de 15 ans	1	4	1	2	0	2
6	Coups et blessures volontaires suivis de mort	3	2	4	1	2	2
9	Prises d'otages dans un autre but	1	0	1	0	1	0
10	Séquestrations	70	44	52	44	49	38
52	Violences, mauvais traitements et abandons d'enfants	360	342	411	436	385	468
73	Violences à dépositaires autorité	742	769	908	856	867	839
	Violences sexuelles	576	650	544	549	529	504
46	Viols sur des majeur(e)s	117	121	108	130	124	132
47	Viols sur des mineur(e)s	136	158	111	125	97	101
48	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des majeur(e)s	126	130	107	139	135	134
49	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des mineur(e)s	197	241	218	155	173	137
	Menaces et chantages	1 955	2 058	2 541	2 303	2 288	2 123
11	Menaces ou chantages pour extorsion de fonds	538	598	896	668	461	457
12	Menaces ou chantages dans un autre but	1 417	1 460	1 645	1 635	1 827	1 666





Tableau AV.94.PN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'atteintes volontaires à l'intégrité physique enregistrés par la police nationale dans le département VAL-DE-MARNE entre 2008 et 2013.

Index	Faite constatée nou la volice nationale			Police na	ationale		
Index	Faits constatés par la police nationale	2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Atteintes volontaires à l'intégrité physique	-	- 1,2	+ 7,8	+ 0,2	- 0,8	- 3,6
	Violences physiques crapuleuses	-	- 1,7	+ 9,5	+ 8,1	- 2,2	+ 2,7
	Vols avec violences	-	- 1,7	+ 9,5	+ 8,1	- 2,2	+ 2,7
	Vols à main armée	-	- 1,1	- <i>35,3</i>	- 3,4	- 28,4	+ 17,3
	Vols avec armes blanches	-	- 3,8	+ 29,1	- 15,7	- 14,4	- 10,9
	Vols violents sans arme	-	- 1,6	+ 13,0	+ 11,1	+ 0,2	+ 2,9
	Autres violences physiques crapuleuses	-	ns	ns	ns	ns	ns
2	Homicides pour voler et à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
4	Tentatives d'homicides pour voler et à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
1	Règlements de compte entre malfaiteurs	-	ns	ns	ns	ns	ns
8	Prises d'otages à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Violences physiques non crapuleuses	-	- 4,1	+ 3,8	- 2,6	+ 0,6	<i>- 7,7</i>
7	Autres coups et blessures volontaires criminels ou correctionnels (Coups		- 4,8	+ 0,3	- 2,8	+ 1,0	- 10,4
/	et blessures volontaires non mortels sur personnes de 15 ans et plus)	_	- 4,0	•	- 2,0	+ 1,0	- 10,4
3	Homicides pour d'autres motifs	-	ns	+ 23,5	ns	ns	ns
5	Tentatives homicides pour d'autres motifs	-	- 9,5	- 13,2	+ 69,7	+ 33,9	- 18,7
51	Homicides commis contre enfants de moins de 15 ans	-	ns	ns	ns	ns	ns
6	Coups et blessures volontaires suivis de mort	-	ns	ns	ns	ns	ns
9	Prises d'otages dans un autre but	-	ns	ns	ns	ns	ns
10	Séquestrations	-	- 37,1	+ 18,2	- 15,4	+ 11,4	- 22,4
52	Violences, mauvais traitements et abandons d'enfants	-	- 5,0	+ 20,2	+ 6,1	- 11,7	+ 21,6
73	Violences à dépositaires autorité	-	+ 3,6	+ 18,1	- 5,7	+ 1,3	- 3,2
	Violences sexuelles	-	+ 12,8	- 16,3	+ 0,9	- 3,6	- 4,7
46	Viols sur des majeur(e)s	-	+ 3,4	- 10,7	+ 20,4	- 4,6	+ 6,5
47	Viols sur des mineur(e)s	-	+ 16,2	- 29,7	+ 12,6	- 22,4	+ 4,1
48	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des	_	+ 3,2	- 17,7	+ 29,9	- 2,9	- 0,7
70	majeur(e)s		1 3,2	- 17,7	1 23,3	- 2,3	- 0,7
49	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des	_	+ 22,3	- 9,5	- 28,9	+ 11,6	- 20,8
73	mineur(e)s		Ť	Ť	Ť		20,0
	Menaces et chantages	-	+ 5,3	+ 23,5	- 9,4	- 0,7	- <i>7,</i> 2
11	Menaces ou chantages pour extorsion de fonds	-	+ 11,2	+ 49,8	- 25,4	- 31,0	- 0,9
12	Menaces ou chantages dans un autre but	-	+ 3,0	+ 12,7	- 0,6	+ 11,7	- 8,8





### Tableau AV.94.GN.a. Les faits constatés d'atteintes volontaires à l'intégrité physique enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département VAL-DE-MARNE entre 2008 et 2013.

Turdou	Faite annetatés une le condemnation etimolo		G	endarmeri	ie national	e	
Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Atteintes volontaires à l'intégrité physique	14	15	3	3	7	8
	Violences physiques crapuleuses	0	0	0	1	0	0
	Vols avec violences	0	0	0	1	0	0
	Vols à main armée	0	0	0	0	0	0
	Vols avec armes blanches	0	0	0	1	0	0
	Vols violents sans arme	0	0	0	0	0	0
	Autres violences physiques crapuleuses	0	0	0	0	0	0
2	Homicides pour voler et à l'occasion de vols	0	0	0	0	0	0
4	Tentatives d'homicides pour voler et à l'occasion de vols	0	0	0	0	0	0
1	Règlements de compte entre malfaiteurs	0	0	0	0	0	0
8	Prises d'otages à l'occasion de vols	0	0	0	0	0	0
	Violences physiques non crapuleuses	8	6	1	1	5	6
	Autres coups et blessures volontaires criminels ou correctionnels						
7	(Coups et blessures volontaires non mortels sur personnes de 15	5	3	1	0	5	5
	ans et plus)						
3	Homicides pour d'autres motifs	0	0	0	0	0	0
5	Tentatives homicides pour d'autres motifs	0	0	0	0	0	0
51	Homicides commis contre enfants de moins de 15 ans	0	0	0	0	0	0
6	Coups et blessures volontaires suivis de mort	0	0	0	0	0	0
9	Prises d'otages dans un autre but	0	0	0	0	0	0
10	Séquestrations	0	1	0	0	0	0
52	Violences, mauvais traitements et abandons d'enfants	1	1	0	0	0	1
73	Violences à dépositaires autorité	2	1	0	1	0	0
	Violences sexuelles	1	4	1	0	1	1
46	Viols sur des majeur(e)s	0	1	0	0	0	0
47	Viols sur des mineur(e)s	0	2	0	0	1	0
48	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des	4	0	4	0	0	4
40	majeur(e)s	-	U		· ·	ı v	-
49	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des	0	1	0	0	0	0
	mineur(e)s	U	-	0	U	U	U
	Menaces et chantages	5	5	1	1	1	1
11	Menaces ou chantages pour extorsion de fonds	1	0	0	0	0	0
12	Menaces ou chantages dans un autre but	4	5	1	1	1	1

<sup>\*</sup> Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.





Tableau AV.94.GN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'atteintes volontaires à l'intégrité physique enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département VAL-DE-MARNE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale		G	endarmeri	e national	е	
Index	raits constates par la gendarmerie nationale	2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Atteintes volontaires à l'intégrité physique	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Violences physiques crapuleuses	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols avec violences	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols à main armée	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols avec armes blanches	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols violents sans arme	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Autres violences physiques crapuleuses	-	ns	ns	ns	ns	ns
2	Homicides pour voler et à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
4	Tentatives d'homicides pour voler et à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
1	Règlements de compte entre malfaiteurs	-	ns	ns	ns	ns	ns
8	Prises d'otages à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Violences physiques non crapuleuses	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Autres coups et blessures volontaires criminels ou correctionnels						
7	(Coups et blessures volontaires non mortels sur personnes de 15	-	ns	ns	ns	ns	ns
	ans et plus)						
3	Homicides pour d'autres motifs	-	ns	ns	ns	ns	ns
5	Tentatives homicides pour d'autres motifs	-	ns	ns	ns	ns	ns
51	Homicides commis contre enfants de moins de 15 ans	-	ns	ns	ns	ns	ns
6	Coups et blessures volontaires suivis de mort	-	ns	ns	ns	ns	ns
9	Prises d'otages dans un autre but	-	ns	ns	ns	ns	ns
10 <b>52</b>	Séquestrations Violences, mauvais traitements et abandons d'enfants	-	ns	ns	ns	ns	ns
73	Violences à dépositaires autorité	_	ns ns	ns ns	ns ns	ns ns	ns
/3	Violences sexuelles	_					ns
46		-	ns	ns	ns	ns	ns
46 <b>47</b>	Viols sur des majeur(e)s Viols sur des mineur(e)s	-	ns <b>ns</b>	ns <b>ns</b>	ns	ns <b>ns</b>	ns <b>ns</b>
47	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des	_	lis	IIS	ns	IIS	115
48	majeur(e)s	-	ns	ns	ns	ns	ns
49	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des mineur(e)s	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Menaces et chantages	-	ns	ns	ns	ns	ns
11	Menaces ou chantages pour extorsion de fonds	-	ns	ns	ns	ns	ns
12	Menaces ou chantages dans un autre but	_	ns	ns	ns	ns	ns

<sup>\*</sup> Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.





## Tableau ES.94.PN.a. Les faits constatés d'escroqueries et infractions économiques et financières enregistrés par la police nationale dans le département VAL-DE-MARNE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale			Police n	ationale		
Index	raits constates par la ponce nationale	2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Escroqueries et infractions économiques et financières	6 467	5 557	6 296	6 495	7 389	7 530
	Escroqueries et infractions assimilées	6 169	5 228	5 977	6 101	7 012	7 112
91	Escroqueries et abus de confiance**	3 570	2 706	3 170	3 480	4 084	4 369
89	Falsification et usages de chèques volés	1 411	1 187	1 288	1 144	1 259	1 157
90	Falsification et usages de cartes de crédit**	993	1 112	1 314	1 306	1 460	1 402
92	Infractions à la législation sur les chèques	33	35	35	37	51	52
84	Faux en écriture publique et authentique	60	69	51	33	50	42
85	Autres faux en écriture	80	85	83	74	88	56
86	Fausse monnaie	22	34	36	27	20	34
	Infractions économiques et financières	298	329	319	394	377	418
87	Contrefaçons et fraudes industrielles et commerciales	49	40	42	34	35	33
88	Contrefaçons littéraires et artistiques	0	2	4	4	3	6
93	Travail clandestin	139	165	142	172	168	192
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	49	41	49	63	47	53
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	2	16	13	11	3	1
98	Banqueroutes, abus de biens sociaux et autres délits de société	16	26	25	39	30	39
101	Prix illicites, publicité fausse et infractions aux règles de la concurrence	4	0	2	1	3	3
102	Achats et ventes sans factures	1	1	1	3	0	0
103	Infractions à l'exercice d'une profession réglementée	4	5	2	4	5	9
104	Infractions au droit de l'urbanisme et de la construction	2	11	9	12	11	19
105	Fraudes fiscales	8	5	10	12	21	7
106	Autres délits économiques et financiers***	24	17	20	39	51	56

<sup>\*\*</sup> Depuis la fin 2009, l'enregistrement des faits constatés d'« escroqueries et abus de confiance » (Index 91) et de « falsification et usages de cartes de crédit » (Index 90) a connu, d'après l'ONDRP, des fluctuations qui rendent les comparaisons annuelles impossibles (voir Bulletin annuel 2013)

<sup>\*\*\*</sup> Les variations des faits constatés enregistrés sous l'index 106 sont, depuis mai 2011, impactés par la création du délit de vente à la sauvette.





Tableau ES.94.PN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'escroqueries et infractions économiques et financières enregistrés par la police nationale dans le département VAL-DE-MARNE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale			Police na	ationale		
Illuex	raits constates par la ponce nationale	2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Escroqueries et infractions économiques et financières	-	- 14,1	+ 13,3	+ 3,2	+ 13,8	+ 1,9
	Escroqueries et infractions assimilées	-	- 15,3	+ 14,3	+ 2,1	+ 14,9	+ 1,4
91	Escroqueries et abus de confiance**	-	- 24,2	+ 17,1	+ 9,8	+ 17,4	+ 7,0
89	Falsification et usages de chèques volés	-	- 15,9	+ 8,5	- 11,2	+ 10,1	- 8,1
90	Falsification et usages de cartes de crédit**	_	+ 12,0	+ 18,2	- 0,6	+ 11,8	- 4,0
92	Infractions à la législation sur les chèques	-	+ 6,1	- 0,0	+ 5,7	+ 37,8	+ 2,0
84	Faux en écriture publique et authentique	-	+ 15,0	- 26,1	- 35,3	+ 51,5	- 16,0
85	Autres faux en écriture	-	+ 6,3	- 2,4	- 10,8	+ 18,9	- 36,4
86	Fausse monnaie	-	+ 54,5	+ 5,9	- 25,0	ns	+ 70,0
	Infractions économiques et financières	-	+ 10,4	- 3,0	+ 23,5	- 4,3	+ 10,9
87	Contrefaçons et fraudes industrielles et commerciales	-	- 18,4	+ 5,0	- 19,0	+ 2,9	- 5,7
88	Contrefaçons littéraires et artistiques	-	ns	ns	ns	ns	ns
93	Travail clandestin	-	+ 18,7	- 13,9	+ 21,1	- 2,3	+ 14,3
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	-	- 16,3	+ 19,5	+ 28,6	- 25,4	+ 12,8
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	-	ns	ns	ns	ns	ns
98	Banqueroutes, abus de biens sociaux et autres délits de société	-	+ 62,5	- 3,8	+ 56,0	- 23,1	+ 30,0
101	Prix illicites, publicité fausse et infractions aux règles de la concurrence	-	ns	ns	ns	ns	ns
102	Achats et ventes sans factures	-	ns	ns	ns	ns	ns
103	Infractions à l'exercice d'une profession réglementée	-	ns	ns	ns	ns	ns
104	Infractions au droit de l'urbanisme et de la construction	-	ns	ns	ns	ns	ns
105	Fraudes fiscales	-	ns	ns	ns	+ 75,0	ns
106	Autres délits économiques et financiers***	_	ns	ns	+ 95,0	+ 30,8	+ 9,8

<sup>\*\*</sup> Depuis la fin 2009, l'enregistrement des faits constatés d'« escroqueries et abus de confiance » (Index 91) et de « falsification et usages de cartes de crédit » (Index 90) a connu, d'après l'ONDRP, des fluctuations qui rendent les comparaisons annuelles impossibles (voir Bulletin annuel 2013)

<sup>\*\*\*</sup> Les variations des faits constatés enregistrés sous l'index 106 sont, depuis mai 2011, impactés par la création du délit de vente à la sauvette.





### Tableau ES.94.GN.a. Les faits constatés d'escroqueries et infractions économiques et financières enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département VAL-DE-MARNE entre 2008 et 2013.

Index	Enite constatés nou la condoumeure notionale		G	endarmeri	ie national	е	
Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Escroqueries et infractions économiques et financières	450	533	39	20	85	55
	Escroqueries et infractions assimilées	62	227	13	11	84	44
91	Escroqueries et abus de confiance**	39	42	10	8	81	41
89	Falsification et usages de chèques volés	3	168	0	0	1	0
90	Falsification et usages de cartes de crédit**	2	4	0	0	2	2
92	Infractions à la législation sur les chèques	4	2	0	0	0	0
84	Faux en écriture publique et authentique	8	4	2	1	0	0
85	Autres faux en écriture	5	6	0	2	0	1
86	Fausse monnaie	1	1	1	0	0	0
	Infractions économiques et financières	388	306	26	9	1	11
87	Contrefaçons et fraudes industrielles et commerciales	1	1	1	0	0	0
88	Contrefaçons littéraires et artistiques	0	3	0	0	0	0
93	Travail clandestin	236	183	13	4	0	4
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	80	70	3	1	0	3
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	4	1	0	2	0	0
98	Banqueroutes, abus de biens sociaux et autres délits de société	28	20	5	0	0	1
101	Prix illicites, publicité fausse et infractions aux règles de la concurrence	1	1	0	0	0	0
102	Achats et ventes sans factures	1	2	0	0	0	0
103	Infractions à l'exercice d'une profession réglementée	14	9	1	1	0	1
104	Infractions au droit de l'urbanisme et de la construction	2	0	1	0	0	1
105	Fraudes fiscales	4	1	0	0	0	0
106	Autres délits économiques et financiers***	17	15	2	1	1	1

<sup>\*</sup> Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.

<sup>\*\*</sup> Depuis la fin 2009, l'enregistrement des faits constatés d'« escroqueries et abus de confiance » (Index 91) et de « falsification et usages de cartes de crédit » (Index 90) a connu, d'après l'ONDRP, des fluctuations qui rendent les comparaisons annuelles impossibles (voir Bulletin annuel 2013)

<sup>\*\*\*</sup> Les variations des faits constatés enregistrés sous l'index 106 sont, depuis mai 2011, impactés par la création du délit de vente à la sauvette.





Tableau ES.94.GN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'escroqueries et infractions économiques et financières enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département VAL-DE-MARNE entre 2008 et 2013.

Index	Faite annababée non la condemnation de la condemnat		G	endarmeri	e national	e	
Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Escroqueries et infractions économiques et financières	-	+ 18,4	- 92,7	ns	+ 325,0	- 35,3
	Escroqueries et infractions assimilées	-	+ 266,1	ns	ns	+ 663,6	- 47,6
91	Escroqueries et abus de confiance**	-	+ 7,7	ns	ns	+ 912,5	- 49,4
89	Falsification et usages de chèques volés	-	+ 5 500,0	ns	ns	ns	ns
90	Falsification et usages de cartes de crédit**	-	ns	ns	ns	ns	ns
92	Infractions à la législation sur les chèques	-	ns	ns	ns	ns	ns
84	Faux en écriture publique et authentique	-	ns	ns	ns	ns	ns
85	Autres faux en écriture	-	ns	ns	ns	ns	ns
86	Fausse monnaie	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Infractions économiques et financières	-	- 21,1	- 91,5	ns	ns	ns
87	Contrefaçons et fraudes industrielles et commerciales	-	ns	ns	ns	ns	ns
88	Contrefaçons littéraires et artistiques	-	ns	ns	ns	ns	ns
93	Travail clandestin	-	- 22,5	ns	ns	ns	ns
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	-	- 12,5	ns	ns	ns	ns
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	-	ns	ns	ns	ns	ns
98	Banqueroutes, abus de biens sociaux et autres délits de société	-	ns	ns	ns	ns	ns
101	Prix illicites, publicité fausse et infractions aux règles de la concurrence	-	ns	ns	ns	ns	ns
102	Achats et ventes sans factures	-	ns	ns	ns	ns	ns
103	Infractions à l'exercice d'une profession réglementée	-	ns	ns	ns	ns	ns
104	Infractions au droit de l'urbanisme et de la construction	-	ns	ns	ns	ns	ns
105	Fraudes fiscales	-	ns	ns	ns	ns	ns
106	Autres délits économiques et financiers***	-	ns	ns	ns	ns	ns

<sup>\*</sup> Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.

<sup>\*\*</sup> Depuis la fin 2009, l'enregistrement des faits constatés d'« escroqueries et abus de confiance » (Index 91) et de « falsification et usages de cartes de crédit » (Index 90) a connu, d'après l'ONDRP, des fluctuations qui rendent les comparaisons annuelles impossibles (voir Bulletin annuel 2013)

<sup>\*\*\*</sup> Les variations des faits constatés enregistrés sous l'index 106 sont, depuis mai 2011, impactés par la création du délit de vente à la sauvette.





### Tableau IR.94.PN.a. Les faits constatés d'infractions révélées par l'action des services enregistrés par la police nationale dans le département VAL-DE-MARNE entre 2008 et 2013.

Index	Esite constatée nou la nelice nationale	Police nationale						
Index	Faits constatés par la police nationale	2008	2009	2010	2011	2012	2013	
	Infractions révélées par l'action des services	11 349	12 294	11 514	11 419	11 288	8 179	
	Infractions à la législation sur les stupéfiants	4 553	5 077	5 306	5 272	5 854	5 286	
55	Trafic et revente sans usage de stupéfiants	191	207	259	266	314	243	
56	Usage-revente de stupéfiants	114	115	165	164	201	241	
57	Usage de stupéfiants	4 184	4 620	4 835	4 792	5 299	4 758	
58	Autres infractions à la législation sur les stupéfiants	64	135	47	50	40	44	
	Infractions à la législation sur les étrangers**	3 948	4 048	3 357	3 385	2 683	301	
69	Infractions aux conditions générales d'entrée et de séjour des étrangers**	3 336	3 373	2 864	2 989	2 438	54	
70	Aide à l'entrée, à la circulation et au séjour des étrangers**	75	91	116	134	90	73	
71	Autres infractions à la police des étrangers**	537	584	377	262	155	174	
	Faux documents	447	415	392	358	395	344	
81	Faux documents d'identité	282	252	287	222	209	164	
82	Faux documents concernant la circulation des véhicules	91	98	58	77	111	101	
83	Autres faux documents administratifs	74	65	47	59	75	79	
	Infractions à la législation sur de travail	190	222	204	246	218	246	
93	Travail clandestin	139	165	142	172	168	192	
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	49	41	49	63	47	53	
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	2	16	13	11	3	1	
	Autres infractions révélées par l'action des services	2 211	2 532	2 255	2 158	2 138	2 002	
44	Recels	1 238	1 308	1 070	1 081	1 126	1 085	
74	Port ou détention armes prohibées	942	1 188	1 151	1 052	988	891	
59	Délits de débits de boissons et inf. à la réglementation sur l'alcool et le tabac	3	10	5	6	2	2	
76	Délits des courses et des jeux	12	16	0	2	0	1	
77	Délits interdiction de séjour et de paraître	7	2	4	5	7	7	
79	Atteintes à l'environnement	6	8	16	7	11	13	
80	Chasse et pêche	1	0	1	3	1	0	
45	Proxénétisme	2	0	8	2	3	3	

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

\*\* La loi du 31 décembre 2012 relative à la retenue pour vérification du droit au séjour et modifiant le délit d'aide au séjour irrégulier pour en exclure les actions humanitaires et désintéressées a supprimé l'infraction de « séjour irrégulier simple », a créé un délit de maintien irrégulier sur le territoire, a redéfini l'infraction d'entrée irrégulière, a maintenu l'infraction de soustraction à une mesure d'éloignement et a étendu les immunités pénales en matière d'aide au séjour irrégulier. Cette loi fait suite à l'arrêt de la Cour de Cassation du 5 juin 2012 avait jugé « qu'une mesure de garde à vue ne peut être décidée » en matière de séjour irrégulier simple (« le ressortissant d'un Etat tiers [...] ne peut donc être placé en garde à l'occasion d'une procédure diligentée de ce seul chef »). En conséquence, depuis le second semestre 2012 et surtout depuis l'entrée en vigueur immédiate de la loi du 31 décembre 2012 (http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2013/01/cir\_36394.pdf), les nombres de faits constatés d'infractions à la législation sur les étrangers et par voie de conséquence ceux de l'indicateur « infractions révélées par l'action des services » ne sont pas comparables avec ceux qui l'ont été auparavant.





Tableau IR.94.PN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'infractions révélées par l'action des services enregistrés par la police nationale dans le département VAL-DE-MARNE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale		Police nationale						
Index	raits constates par la police nationale	2008	2009	2010	2011	2012	2013		
	Infractions révélées par l'action des services	-	+ 8,3	- 6,3	- 0,8	- 1,1	- 27,5		
	Infractions à la législation sur les stupéfiants	-	+ 11,5	+ 4,5	- 0,6	+ 11,0	- 9,7		
55	Trafic et revente sans usage de stupéfiants	-	+ 8,4	+ 25,1	+ 2,7	+ 18,0	- 22,6		
56	Usage-revente de stupéfiants	-	+ 0,9	+ 43,5	- 0,6	+ 22,6	+ 19,9		
57	Usage de stupéfiants	-	+ 10,4	+ 4,7	- 0,9	+ 10,6	- 10,2		
58	Autres infractions à la législation sur les stupéfiants	-	+ 110,9	- 65,2	+ 6,4	- 20,0	+ 10,0		
	Infractions à la législation sur les étrangers**	-	+ 2,5	- 17,1	+ 0,8	- 20,7	- 88,8		
69	Infractions aux conditions générales d'entrée et de séjour des étrangers**	-	+ 1,1	- 15,1	+ 4,4	- 18,4	- 97,8		
70	Aide à l'entrée, à la circulation et au séjour des étrangers**	-	+ 21,3	+ 27,5	+ 15,5	- 32,8	- 18,9		
71	Autres infractions à la police des étrangers**	-	+ 8,8	- 35,4	- 30,5	- 40,8	+ 12,3		
	Faux documents	-	<i>- 7,2</i>	- 5,5	- 8,7	+ 10,3	- 12,9		
81	Faux documents d'identité	-	- 10,6	+ 13,9	- 22,6	- 5,9	- 21,5		
82	Faux documents concernant la circulation des véhicules	-	+ 7,7	- 40,8	+ 32,8	+ 44,2	- 9,0		
83	Autres faux documents administratifs	-	- 12,2	- 27,7	+ 25,5	+ 27,1	+ 5,3		
	Infractions à la législation sur de travail	-	+ 16,8	- 8,1	+ 20,6	- 11,4	+ 12,8		
93	Travail clandestin	-	+ 18,7	- 13,9	+ 21,1	- 2,3	+ 14,3		
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	-	- 16,3	+ 19,5	+ 28,6	- 25,4	+ 12,8		
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	-	ns	ns	ns	ns	ns		
	Autres infractions révélées par l'action des services	-	+ 14,5	- 10,9	- 4,3	- 0,9	- 6,4		
44	Recels	-	+ 5,7	- 18,2	+ 1,0	+ 4,2	- 3,6		
74	Port ou détention armes prohibées	-	+ 26,1	- 3,1	- 8,6	- 6,1	- 9,8		
59	Délits de débits de boissons et inf. à la réglementation sur l'alcool et le tabac	-	ns	ns	ns	ns	ns		
76	Délits des courses et des jeux	_	ns	ns	ns	ns	ns		
77	Délits interdiction de séjour et de paraître	-	ns	ns	ns	ns	ns		
79	Atteintes à l'environnement	-	ns	ns	ns	ns	ns		
80	Chasse et pêche	-	ns	ns	ns	ns	ns		
45	Proxénétisme	-	ns	ns	ns	ns	ns		

<sup>\*\*</sup> La loi du 31 décembre 2012 relative à la retenue pour vérification du droit au séjour et modifiant le délit d'aide au séjour irrégulier pour en exclure les actions humanitaires et désintéressées a supprimé l'înfraction de « séjour irrégulier simple », a créé un délit de maintien irrégulier sur le territoire, a redéfini l'infraction d'entrée irrégulière, a maintenu l'înfraction de soustraction à une mesure d'éloignement et a étendu les immunités pénales en matière d'aide au séjour irrégulier. Cette loi fait suite à l'arrêt de la Cour de Cassation du 5 juin 2012 avait jugé « qu'une mesure de garde à vue ne peut être décidée » en matière de séjour irrégulier simple (« le ressortissant d'un Etat tiers [...] ne peut donc être placé en garde à vue à l'occasion d'une procédure diligentée de ce seul chef »). En conséquence, depuis le second semestre 2012 et surtout depuis l'entrée en vigueur immédiate de la loi du 31 décembre 2012 (http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2013/01/cir\_36394.pdf), les nombres de faits constatés d'infractions à la législation sur les étrangers et par voie de conséquence ceux de l'indicateur « infractions révélées par l'action des services » ne sont pas comparables avec ceux qui l'ont été auparavant.





### Tableau IR.94.GN.a. Les faits constatés d'infractions révélées par l'action des services enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département VAL-DE-MARNE entre 2008 et 2013.

Index	Foite constatés una la constancia maticual.		G	Gendarmerie nationale					
Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	2008	2009	2010	2011	2012*	2013*		
	Infractions révélées par l'action des services	1 216	1 079	39	21	24	38		
	Infractions à la législation sur les stupéfiants	16	36	4	7	0	26		
55	Trafic et revente sans usage de stupéfiants	1	0	0	0	0	2		
56	Usage-revente de stupéfiants	4	30	1	0	0	4		
57	Usage de stupéfiants	4	3	2	6	0	14		
58	Autres infractions à la législation sur les stupéfiants	7	3	1	1	0	6		
	Infractions à la législation sur les étrangers**	813	729	5	1	0	1		
69	Infractions aux conditions générales d'entrée et de séjour des étrangers**	650	585	3	1	0	0		
70	Aide à l'entrée, à la circulation et au séjour des étrangers**	9	11	1	0	0	1		
71	Autres infractions à la police des étrangers**	154	133	1	0	0	0		
	Faux documents	46	33	4	1	1	0		
81	Faux documents d'identité	32	22	3	0	0	0		
82	Faux documents concernant la circulation des véhicules	3	5	1	1	0	0		
83	Autres faux documents administratifs	11	6	0	0	1	0		
	Infractions à la législation sur de travail	320	254	16	7	0	7		
93	Travail clandestin	236	183	13	4	0	4		
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	80	70	3	1	0	3		
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	4	1	0	2	0	0		
	Autres infractions révélées par l'action des services	21	27	10	5	23	4		
44	Recels	20	18	10	3	21	3		
74	Port ou détention armes prohibées	0	7	0	2	1	1		
59	Délits de débits de boissons et inf. à la réglementation sur l'alcool et le tabac	0	0	0	0	0	0		
76	Délits des courses et des jeux	0	0	0	0	0	0		
77	Délits interdiction de séjour et de paraître	1	0	0	0	0	0		
79	Atteintes à l'environnement	0	2	0	0	1	0		
80	Chasse et pêche	0	0	0	0	0	0		
45	Proxénétisme	0	0	0	0	0	0		

<sup>\*</sup> Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.

<sup>\*\*</sup> La loi du 31 décembre 2012 relative à la retenue pour vérification du droit au séjour et modifiant le délit d'aide au séjour irrégulier pour en exclure les actions humanitaires et désintéressées a supprimé l'infraction de « séjour irrégulier simple », a créé un délit de maintien irrégulier sur le territoire, a redéfini l'infraction d'entrée irrégulière, a maintenu l'infraction de soustraction à une mesure d'éloignement et a étendu les immunités pénales en matière d'aide au séjour irrégulier. Cette loi fait suite à l'arrêt de la Cour de Cassation du 5 juin 2012 avait jugé « qu'une mesure de garde à vue ne peut être décidée » en matière de séjour irrégulier simple (« le ressortissant d'un Etat tiers [...] ne peut donc être placé en garde à vue à l'occasion d'une procédure diligentée de ce seul chef »). En conséquence, depuis le second semestre 2012 et surtout depuis l'entrée en vigueur immédiate de la loi du 31 décembre 2012 (http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2013/01/cir\_36394.pdf), les nombres de faits constatés d'infractions à la législation sur les étrangers et par voie de conséquence ceux de l'indicateur « infractions révélées par l'action des services » ne sont pas comparables avec ceux qui l'ont été auparavant.





Tableau IR.94.GN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'infractions révélées par l'action des services enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département VAL-DE-MARNE entre 2008 et 2013.

Index			G	endarmeri	erie nationale				
Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	2008	2009	2010	2011	2012*	2013*		
	Infractions révélées par l'action des services	-	- 11,3	- 96,4	- 46,2	+ 14,3	+ 58,3		
	Infractions à la législation sur les stupéfiants	-	+ 125,0	ns	ns	ns	#DIV/0!		
55	Trafic et revente sans usage de stupéfiants	-	ns	ns	ns	ns	ns		
56	Usage-revente de stupéfiants	-	+ 650,0	ns	ns	ns	ns		
57	Usage de stupéfiants	-	ns	ns	ns	ns	ns		
58	Autres infractions à la législation sur les stupéfiants	-	ns	ns	ns	ns	ns		
	Infractions à la législation sur les étrangers**	-	- 10,3	ns	ns	ns	ns		
69	Infractions aux conditions générales d'entrée et de séjour des étrangers**	-	- 10,0	ns	ns	ns	ns		
70	Aide à l'entrée, à la circulation et au séjour des étrangers**	-	ns	ns	ns	ns	ns		
71	Autres infractions à la police des étrangers**	-	- 13,6	ns	ns	ns	ns		
	Faux documents	-	- 28,3	ns	ns	ns	ns		
81	Faux documents d'identité	-	- 31,3	ns	ns	ns	ns		
82	Faux documents concernant la circulation des véhicules	-	ns	ns	ns	ns	ns		
83	Autres faux documents administratifs	-	ns	ns	ns	ns	ns		
	Infractions à la législation sur de travail	-	- 20,6	ns	ns	ns	ns		
93	Travail clandestin	-	- 22,5	ns	ns	ns	ns		
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	-	- 12,5	ns	ns	ns	ns		
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	-	ns	ns	ns	ns	ns		
	Autres infractions révélées par l'action des services	-	+ 28,6	ns	ns	+ 360,0	ns		
44	Recels	-	ns	ns	ns	+ 600,0	ns		
74	Port ou détention armes prohibées	-	ns	ns	ns	ns	ns		
59	Délits de débits de boissons et inf. à la réglementation sur l'alcool et le tabac	-	ns	ns	ns	ns	ns		
76	Délits des courses et des jeux	-	ns	ns	ns	ns	ns		
77	Délits interdiction de séjour et de paraître	-	ns	ns	ns	ns	ns		
79	Atteintes à l'environnement	-	ns	ns	ns	ns	ns		
80	Chasse et pêche	-	ns	ns	ns	ns	ns		
45	Proxénétisme	-	ns	ns	ns	ns	ns		

<sup>\*</sup> Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.

<sup>\*\*</sup> La loi du 31 décembre 2012 relative à la retenue pour vérification du droit au séjour et modifiant le délit d'aide au séjour irrégulier pour en exclure les actions humanitaires et désintéressées a supprimé l'infraction de « séjour irrégulier simple », a créé un délit de maintien irrégulier sur le territoire, a redéfini l'infraction d'entrée irrégulière, a maintenu l'infraction de soustraction à une mesure d'éloignement et a étendu les immunités pénales en matière d'aide au séjour irrégulier. Cette loi fait suite à l'arrêt de la Cour de Cassation du 5 juin 2012 avait jugé « qu'une mesure de garde à vue ne peut être décidée » en matière de séjour irrégulier simple (« le ressortissant d'un Etat tiers [...] ne peut donc être placé en garde à vue à l'occasion d'une procédure diligentée de ce seul chef »). En conséquence, depuis le second semestre 2012 et surtout depuis l'entrée en vigueur immédiate de la loi du 31 décembre 2012 (http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2013/01/cir\_36394.pdf), les nombres de faits constatés d'infractions à la législation sur les étrangers et par voie de conséquence ceux de l'indicateur « infractions révélées par l'action des services » ne sont pas comparables avec ceux qui l'ont été auparavant.





## Tableau AU.94.PN.a. Les faits constatés d'infractions hors indicateurs enregistrés par la police nationale dans le département VAL-DE-MARNE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale		Police nationale				
Index	raits constates par la ponce nationale	2008	2009	2010	2011	2012	2013
50	Atteintes sexuelles	220	219	176	205	188	172
13	Atteintes à la dignité et à la personnalité	361	362	298	310	345	314
14	Violations de domicile	127	126	106	122	134	139
53	Délits au sujet de la garde des mineurs	306	254	291	224	297	289
54	Non versement de pension alimentaire	188	164	164	162	139	169
72	Outrages à dépositaires autorité	749	816	800	782	806	707
60	Fraudes alimentaires et infractions à l'hygiène	15	6	4	2	2	3
61	Autres délits contre santé publique et la réglementation des professions médicales	1	3	1	1	2	7
75	Atteintes aux intérêts fondamentaux de la Nation	0	0	2	0	2	5
78	Destructions, cruautés et autres délits envers les animaux	23	22	22	11	22	16
107	Autres délits	1 705	1 909	1 816	1 996	2 150	2 095





## Tableau AU.94.PN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'infractions hors indicateurs enregistrés par la police nationale dans le département VAL-DE-MARNE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale			Police na			
Index	raits constates par la ponce nationale	2008	2009	2010	2011	2012	2013
50	Atteintes sexuelles	-	- 0,5	- 19,6	+ 16,5	- 8,3	- 8,5
13	Atteintes à la dignité et à la personnalité	_	+ 0,3	- 17,7	+ 4,0	+ 11,3	- 9,0
14	Violations de domicile	_	- 0,8	- 15,9	+ 15,1	+ 9,8	+ 3,7
53	Délits au sujet de la garde des mineurs	_	- 17,0	+ 14,6	- 23,0	+ 32,6	- 2,7
54	Non versement de pension alimentaire	_	- 12,8	- 0,0	- 1,2	- 14,2	+ 21,6
72	Outrages à dépositaires autorité	_	+ 8,9	- 2,0	- 2,3	+ 3,1	- 12,3
60	Fraudes alimentaires et infractions à l'hygiène	_	ns	ns	ns	ns	ns
61	Autres délits contre santé publique et la réglementation des professions médicales	-	ns	ns	ns	ns	ns
75	Atteintes aux intérêts fondamentaux de la Nation	_	ns	ns	ns	ns	ns
78	Destructions, cruautés et autres délits envers les animaux	_	- 4,3	- 0,0	ns	+ 100,0	ns
107	Autres délits	_	+ 12,0	- 4,9	+ 9,9	+ 7,7	- 2,6





### Tableau AU.94.GN.a. Les faits constatés d'infractions hors indicateurs enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département VAL-DE-MARNE entre 2008 et 2013.

Index	Enite constatés nou la condoumeure notionale	Gendarmerie nationale					
Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
50	Atteintes sexuelles	5	7	1	1	0	1
13	Atteintes à la dignité et à la personnalité	5	6	1	3	4	3
14	Violations de domicile	0	0	0	0	0	0
53	Délits au sujet de la garde des mineurs	2	0	0	0	0	1
54	Non versement de pension alimentaire	1	2	2	0	0	1
72	Outrages à dépositaires autorité	2	3	3	2	1	0
60	Fraudes alimentaires et infractions à l'hygiène	2	1	0	0	0	0
61	Autres délits contre santé publique et la réglementation des professions médicales	0	0	0	1	0	2
75	Atteintes aux intérêts fondamentaux de la Nation	1	0	3	6	3	9
78	Destructions, cruautés et autres délits envers les animaux	0	0	1	0	0	1
107	Autres délits	48	30	81	16	14	22

<sup>\*</sup> Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.





### Tableau AU.94.GN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'infractions hors indicateurs enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département VAL-DE-MARNE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale		G	Gendarmerie nationale				
Index	Faits constates par la gendarmerie nationale	2008	2009	2010	2011	2012*	2013*	
50	Atteintes sexuelles	-	ns	ns	ns	ns	ns	
13	Atteintes à la dignité et à la personnalité	-	ns	ns	ns	ns	ns	
14	Violations de domicile	-	ns	ns	ns	ns	ns	
53	Délits au sujet de la garde des mineurs	-	ns	ns	ns	ns	ns	
54	Non versement de pension alimentaire	-	ns	ns	ns	ns	ns	
72	Outrages à dépositaires autorité	-	ns	ns	ns	ns	ns	
60	Fraudes alimentaires et infractions à l'hygiène	-	ns	ns	ns	ns	ns	
61	Autres délits contre santé publique et la réglementation des professions médicales	-	ns	ns	ns	ns	ns	
75	Atteintes aux intérêts fondamentaux de la Nation	-	ns	ns	ns	ns	ns	
78	Destructions, cruautés et autres délits envers les animaux	-	ns	ns	ns	ns	ns	
107	Autres délits	-	- 37,5	+ 170,0	ns	ns	+ 57,1	

<sup>\*</sup> Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.